Green Energy Worksites: Solar, Wind, Battery Storage and Worker Hazards Stats and Facts – French



FAITS

- **L’énergie verte n’est pas synonyme de faible risque:** les chantiers solaires, éoliens et de stockage par batterie présentent certains des risques les plus graves de tous les secteurs d’activité : travail en hauteur, systèmes électriques à haute tension, arcs électriques et risque d’incendie lié aux batteries au lithium-ion.
- **Les chutes sont la principale cause de décès:** l’installation de panneaux solaires s’effectue sur les toits, dans des conditions météorologiques variables. Les exigences en matière de protection contre les chutes sont identiques à celles du secteur de la construction; pourtant, les chantiers solaires font fréquemment l’objet de constatations de l’OSHA pour l’absence de garde-corps, de harnais et de points d’ancrage.
- **Les éoliennes exposent les travailleurs à des risques extrêmes en hauteur:** les techniciens éoliens gravissent plusieurs fois par jour les échelles internes des tours pour atteindre les nacelles situées à des centaines de pieds dans les airs. Les services d’incendie ne peuvent pas atteindre les incendies de nacelle; les débris en feu constituent alors un danger au niveau du sol pour les travailleurs situés en contrebas.
- **La haute tension est omniprésente:** les panneaux solaires et les systèmes de stockage par batterie fonctionnent à des tensions susceptibles de provoquer un arrêt cardiaque instantané. Un arc électrique provenant d’un panneau solaire ne peut être interrompu par un disjoncteur standard – les panneaux produisent de l’électricité tant qu’il y a de la lumière.
- **Les incendies liés au stockage par batterie sont difficiles à éteindre:** les systèmes de batteries au lithium-ion peuvent entrer en emballement thermique et provoquer des incendies pratiquement impossibles à maîtriser avec des méthodes conventionnelles, libérant des gaz toxiques, notamment du fluorure d’hydrogène.

STATISTIQUES

- Selon une étude sur la sécurité dans le secteur publiée en 2025, environ 6,4 % des travailleurs des secteurs de l’énergie solaire et éolienne ont déclaré avoir été témoins d’un décès au travail, tandis que 7 % des travailleurs du secteur solaire ont indiqué avoir vu un collègue mourir à la suite d’une chute.
- Les sites éoliens en mer ont enregistré une hausse de 75 % des blessures par rapport à l’année précédente en 2024, le taux total d’accidents enregistrables ayant grimpé à 2,93 et la fréquence des accidents avec arrêt de travail ayant augmenté de 19 %.
- Au 31 mars 2025, on comptait 5 818 accidents liés aux éoliennes documentés à l’échelle mondiale, ayant entraîné 180 décès et 672 blessés.
- L’OSHA a infligé une contravention à Sunrun Installation Services Inc. pour deux infractions répétées en matière de protection contre les chutes sur deux chantiers d’installation solaire distincts en l’espace de quelques semaines en 2024 — après avoir déjà sanctionné cette même entreprise pour des infractions similaires au Massachusetts en 2022 et au New Jersey en 2023.
- L’OSHA recense les décès et les blessures graves subis par les travailleurs du secteur de l’énergie éolienne à la suite de chutes, de chocs électriques, d’incendies causés par des arcs électriques et de blessures par écrasement — et souligne que les services d’incendie ne peuvent pas éteindre les incendies de nacelle en raison de la hauteur des tours.